

# Der Ornithologische Beobachter

Monatsberichte für Vogelkunde, Vogel- und Naturschutz

Offizielles Organ der ALA Schweizer. Gesellschaft für Vogelkunde und Vogelschutz

Erscheint am 15. des Monats

## L'Ornithologiste

Publications mensuelles pour l'étude et de la protection des oiseaux et de la nature

Organe officiel de l'ALA Société suisse pour l'étude des oiseaux et leur protection

Paraît le 15 du mois

### Les oiseaux pendant la neige de mars 1931.

Par Olivier Meylan, Mies.

**Chutes de neige et enneigement.** Les chutes de neige de la première quinzaine de mars 1931 ne semblent pas avoir eu sur les oiseaux une influence si néfaste dans le bassin du Léman que sur le reste du plateau suisse. Il tomba 10 cm de neige dans la région de Genève entre le 1 et le 2 mars; elle ne resta pas et à partir du 2, la limite inférieure<sup>1)</sup> de la neige tombée ce jour se relevait progressivement, découvrant le bassin du Léman, les collines et le pied du Jura pour atteindre l'altitude de 800 m au moment où survinrent des chutes plus fortes. A ce moment, l'enneigement était complet ou peu s'en faut sur la plus grande partie du plateau suisse. Le 8, faible chute jusqu'au lac; ne reste que quelques heures au-dessous de 500 m. Le 9, chute de 15 cm; cette neige prit pied. Temps froid les jours suivants, tout spécialement la nuit, par temps clair et calme. Le terrain se découvre partiellement dès le 12: le bord des fossés, les talus, le pied des arbres dans le voisinage du lac ainsi que les versants ensoleillés des collines et du pied du Jura, de même que les arêtes et les croupes ensoleillées et battues des vents du Haut-Jura, vers 1400—1600 m. Pendant ce temps, le plateau suisse était enseveli sous une masse de neige dont l'épaisseur atteignait environ 1 m. — L'enneigement complet ne dura donc que 3 jours dans le bassin du Léman. Le 15, la limite de la neige était à l'altitude de 400 m, laissant à découvert autour du lac une ceinture de 500 à 1000 m de largeur; le lendemain elle atteignait 700 m et elle remonta progressivement pour arriver à 1100 m à la fin du mois.

**Migration en retour.** La journée du 9 mars vit un formidable mouvement de recul des oiseaux fuyant devant la neige, pour la plupart migrateurs arrivés au cours des semaines précédentes. Comme cela se produit toujours par temps couvert, pluvieux ou neigeux, les oiseaux volaient à faible hauteur, s'efforçant de gagner le SW. en suivant le système de thalwegs du plateau suisse qui les conduisait in-

<sup>1)</sup> Au dessous de la limite inférieure le terrain est en partie, respectivement entièrement découvert. Au-dessus, l'enneigement est complet, ou le terrain est découvert par places seulement. La limite inférieure de l'enneigement est influencée par le relief dans de notables proportions.

faiblement vers l'extrémité sud-ouest du Léman et la «porte de Genève». Ce matin là, j'ai observé surtout des Alouettes, *Alauda arvensis* L., qui formaient à elles-seules au moins les  $\frac{3}{4}$  du nombre total des fuyards. Il ne me fut pas difficile de les dénombrer sur un secteur de faible étendue. Mais là où la chose se complique, c'est lorsqu'il s'agit d'évaluer le nombre total des Alouettes qui défilèrent dans cette matinée et de préciser si leurs vols recouvraient toute la vallée comprise entre le Jura et les Préalpes de la Haute-Savoie et qui forme un couloir large de près de 20 km sur la distance entre la région de Nyon et le seuil du Mont-Vuache, au SW. de Genève. Toutefois, si ce mouvement de recul fut aussi intense dans toute la largeur de la vallée qu'à Mies, là où je voyais passer les alouettes, leur nombre total fut approximativement de 500 000, tandis que si l'on admet qu'elles n'ont passé que par les parties les plus basses, voisines du lac, leur nombre a dû atteindre néanmoins 150 000 individus.

Les autres oiseaux comprenaient des Corvidés (*Corvus sp. pl.*) des Etourneaux, *Sturnus v. vulgaris* L., des Fringillidés divers, des Grives (*Turdus sp. pl.*) etc.

Fait curieux, une Alouette lulu, *Lullula arborea* (L.), se mit à chanter un moment dans cette matinée du 9 pendant que la neige tombait; c'était le premier chant de l'année.

**Question accessoire: Les voies de migration.** Si l'on peut admettre a priori que la grande majorité de ces oiseaux provenaient du plateau suisse ou des contrées voisines, il est plus difficile de répondre à la question: par quels chemins ces migrants avaient-ils atteint ces contrées? Il n'est pas superflu de poser cette question, car lors du passage normal du printemps, au cours des semaines précédentes, je n'eus qu'à de rares reprises l'occasion de repérer des Alouettes migrant vers le nord-est. La presque totalité de ces migrants en retraite ne s'étaient pas montrés à la «porte de Genève»! Étaient-ils passés au-dessus des Alpes (du moins par les cols), ou par le Jura, ou encore par la «porte de Genève» mais à une altitude telle que l'on ne pouvait les déceler des régions basses? Des constatations précises m'ont fait admettre que ces trois voies sont suivies régulièrement dans une certaine mesure, tandis que les routes de migration valléculaires, c'est-à-dire par les vallées, les thalwegs, sont suivies surtout lorsque les conditions atmosphériques défavorables (visibilité limitée par des formations nuageuses, précipitations, ou simplement peut-être par l'existence d'une aire de basses pressions) contraignent les oiseaux à abaisser leur vol. La retraite brusque provoquée par la neige de mars de toutes ces Alouettes qui séjournèrent déjà au nord des Alpes sans qu'elles eussent été observées au passage dans la contrée de Genève semble bien prouver qu'elles étaient arrivées en masses par des voies où l'on a pas coutume de les observer. La théorie des migrations par dessus les Alpes doit retenir davantage l'attention de tous les ornithologistes et des constatations plus nombreuses et circonstanciées sont nécessaires pour élucider définitivement la question.

**Les oiseaux pendant la neige.** Beaucoup d'oiseaux qui ne purent trouver leur subsistance périrent. Ce fait est confirmé par de nombreuses constatations; mais le nombre des victimes est plutôt faible par rapport à celui de la masse qui s'enfuirent vers la vallée du Rhône. Un bon nombre aussi survécurent dans notre contrée, s'adaptant tant bien que mal. Leur régime est intéressant à suivre. J'ai pu constater que les Alouettes mangèrent les tiges et feuilles des végétaux qui s'élevaient au-dessus de la couche de neige. Ainsi elles dévorèrent complètement des choux dans les jardins, ne laissant que les parties coriaces, puis dans les prairies les touffes de graminées (probablement Ray-gras, *Lolium multiflorum italicum*) dès que la couche de neige fut suffisamment amincie pour les laisser émerger. Ce fait me fut confirmé par plusieurs personnes. Les Corvidés s'approchèrent des maisons et profitèrent largement de la pâture destinée à d'autres oiseaux; dans les vignes ils consommèrent force raisins desséchés, abandonnés lors de la récolte; enfin ils purent se repaître de Passereaux morts ou affaiblis à la suite des privations et du froid et dont ils s'emparèrent avec facilité.

Grâce à l'obligeance de plusieurs correspondants, j'ai pu examiner les estomacs d'oiseaux trouvés morts ou capturés pendant cette période. Chez les uns les aliments faisaient défaut, chez d'autres le régime avait subi une variation passagère bien compréhensible et se composait surtout d'aliments que des circonstances fortuites mettaient momentanément à leur portée. Certains aliments n'avaient qu'une valeur nutritive minime, et même nulle, par exemple ces raisins qui ne se composaient que d'un péricarpe ratatiné et de deux ou trois pépins osseux ou ces fânes dont l'enveloppe coriace ne contenait qu'une amande atrophiée.

**Analyses de contenus stomacaux.** Corneille noire, *Corvus c. corone* L. Poids: 3,8 g. Restes d'une «musaraigne», *Crocidura russula*, et d'un Bruant jaune, *Emberiza citrinella*; 55 pépins de raisins; 3 grains de maïs.

Freux, *Corvus f. frugilegus* L. Poids: 16,3 g. Restes d'insectes non identifiés. 2 pépins de raisins entiers et nombreux autres écrasés; 14 grains de maïs; 47 grains de blé. Nombreux petits cailloux.

Geai, *Garrulus g. glandarius* L. Poids: 3,5 g. env. 8 fânes. Petits cailloux.

Idem. Poids: 5,7 g. Restes d'une Alouette, *Alauda arvensis*. 24 fruits (débarrassés des glumelles) d'Avoine; 1 graine de Gesse, *Lathyrus pratensis*.

Etourneau, *Sturnus v. vulgaris* L. Poids: 2,8 g. 5 petits Mollusques (escargots); env. 25 larves de *Eristalis* (Diptère); env. 5 Fourmis, *Lasius flavus*; 1 Rhynchote; 1 *Acridium* (= *Tettix*) *subulatum* (Orthoptère); 1 *Platynus dorsalis* (Coléoptère); 1 Scarabaeïde; 1 larve d'Elatéride; 2 *Otiorrhynchus* et un autre Curculionide; 1 *Julus* (Myriopode). 12 grains de blé.

Idem. Estomac vide.

Idem. Poids: 0,5 g. 1 *Platynus dorsalis*: débris de 3 ou 4 Coléoptères dont 1 Carabide et 1 Staphylinide; 1 larve de Coléoptère; 1 Chenille; 1 Aranéide.

Pinson, *Fringilla c. coelebs* L. Poids: 0,2 g. Débris de graines; noyaux de Rubus; petits cailloux.

Idem. Poids: 0,25 g. Matière noirâtre non identifiée; petits cailloux.

Alouette des champs, *Alauda a. arvensis* L. Poids: 0,3 g. Parcelles chitineuses et petits cailloux.

Mésange charbonnière, *Parus m. major* L. Estomac vide.

Grive draine, *Turdus v. viscivorus* L. Poids: 0,25 g. Restes d'env. 10 Rhynchotes; 3 ou 4 petits Coléoptères; 1 Formicide. Débris de graines?

Grive chanteuse, *Turdus p. philomelos* Br. Traces de sable.

## Massensterben von Vögeln\*.

A. Schifferli, Sempach.

Wer sich Mühe gibt, den Ereignissen in der Vogelwelt durch Beobachtung nachzugehen, wird immer wieder auf Massensterben dieser Geschöpfe stossen. Besonders ist dies der Fall bei Arten, die in grossen Verbänden brüten, Nahrung suchen oder schlafen. Man denke an die Katastrophen, die in einer Uferschwalbenkolonie entstehen müssen, wenn die Sandwand einbricht, in der sich die Nester befinden, wenn der Sturm Bäume fällt, die mit Saatkrähennestern besetzt sind usw. Gar nicht selten sehen wir auch massenhaften Untergang von Vögeln, die gemeinsam Schlafplätze aufsuchen, wie Stare und Schwalben.

Mitunter wird infolge ungenügender Beobachtung oder Ziehens unrichtiger Schlüsse ohne genügende Erforschung der Gründe der Massentod den Liebhabern dieser Vögel, den Raubtieren oder Raubvögeln zugeschrieben. Wer die Vögel an ihren Schlafplätzen sieht, wer ihr Gebaren vor dem Einfallen, das Einfallen selbst und ihr Verhalten während der Nachtruhe zu beobachten Gelegenheit hat, kann sich leicht von der Unrichtigkeit dieser Behauptung überzeugen.

Wenn in der Zugzeit die Rauch- und Uferschwalben gegen Abend sich in der Luft sammeln, um das Quartier im Schilf aufzusuchen, so fliegen sie zuerst lange sichernd umher. Kommt ein Baumfalke, so parieren sie seine räuberischen Absichten durch Hinaufschrauben in grosse Höhen, oder durch Zusammenziehen der Schar. In dieses Gewimmel stösst der Falke wohl nie, sondern auf abgesprengte einzelne Opfer. In der Dämmerung nähert sich die Schwalbenschare dem Schlafplatze und überfliegt ihn fortwährend. Jedesmal, wenn sie über dem ausgewählten Platze ist, so lösen sich einzelne Vögel, oder kleine Ge-

\*) *Anmerkung der Redaktion*: Diesen Artikel hat uns Herr Schifferli vor der Katastrophe zugestellt, der in der ersten Hälfte März Massen von Lerchen, Drosseln, Staren und anderer Arten zum Opfer gefallen sind. Die vorstehenden Ausführungen zeigen, dass auch auf andere Art alljährlich viele Vögel zugrunde gehen, wovon nur wenige Kenntnis erhalten.